



COMMUNE DE BAGNOLS

Compte-rendu de la séance du conseil municipal du 15 octobre 2020

- Président de séance : Jean-François FADY, maire
- Secrétaire de séance élue : Audrey BARON-GUTTY
- Membres présents à la séance : 13 ; absents excusés : 2

ORDRE DU JOUR

- Présentation du rapport annuel du Syndicat des Eaux du canton du Bois d'Oingt et de la commune annexe du Bois d'Oingt (SIEVO)
- Droit d'opposition au transfert de la compétence PLU à l'intercommunalité
- Convention pour l'installation d'un camion-pizza
- Convention pour l'entretien du matériel et des poteaux incendie
- Subventions aux associations
- Point sur les décisions prises par délégation par le maire
- Informations des commissions municipales
- Informations diverses

EXAMEN DES DÉLIBÉRATIONS

Délibération N°20201001 du 15 octobre 2020

OBJET : Présentation des rapports annuels 2019 du Syndicat des Eaux du canton du Bois d'Oingt et de la commune annexe du Bois d'Oingt

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité DONNE ACTE de la communication qui lui est faite des rapports annuels sur le prix et la qualité du service public d'eau potable au titre de l'année 2020.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération N°20201002 du 15 octobre 2020

OBJET : Droit d'opposition au transfert de la compétence PLU à l'intercommunalité

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide DE S'OPPOSER au transfert de compétence PLU en application de l'article 136 de la loi n°2014-366 du 24 mars 2014

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération N°20201003 du 15 octobre 2020

OBJET : Convention pour l'installation d'un camion-pizza

Le maire fait part d'une demande reçue d'Anthony ANTHOUARD, domicilié à Val d'Oingt. Il souhaite installer un camion-pizza « La moite'moite pizza ».sur la commune de Bagnols le dimanche de 17h30 à 00h00.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide : D'AUTORISER le stationnement du camion pizza, DE VALIDER le montant de la redevance d'occupation du domaine public qui sera de 30 euros mensuels, soit 360 euros pour une année, D'AUTORISER le maire à signer la convention d'occupation du domaine public.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération N°20201004 du 15 octobre 2020

OBJET : Convention pour l'entretien du matériel et des poteaux incendie

Le maire présente au conseil municipal le contrat de prestation de services de la société SUEZ pour le contrôle et l'entretien des équipements de lutte contre l'incendie. Le contrat prendra effet à compter du 16 octobre 2020 pour une durée de cinq ans, le montant de la prestation s'élève à la somme de 1215 euros HT par an. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide D'ACCEPTER le contrat de prestation de services et D'AUTORISER le maire à signer tout document se rapportant à ce dossier

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération N°20201005 du 15 octobre 2020

OBJET : Subventions aux associations – chèques loisirs bagnolais 2019

Des chèques loisirs bagnolais accordés en 2019 n'ont pas fait l'objet de délibérations pour leur remboursement auprès des associations bénéficiaires. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide D'OCTROYER à : Aikido Val d'Oingt : 18 € ; La compagnie Fil rouge à Alix : 18 € ; Sud Azergues Foot à Châtillon d'Azergues : 18 € ; Association Ciel Escalade à Létra : 18 € ; T3Ce Tennis à Châtillon d'Azergues : 36 € et Les Bergeronnettes Gymnastique à Pouilly-le-Monial : 18 €.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération N°20201006 du 15 octobre 2020

OBJET : Subventions aux associations – remboursement transport piscine

Le Sou des écoles de Bagnols a pris en charge 988,80 € au titre du transport pour l'activité scolaire de natation et sollicite une prise en charge de la mairie de 494,40 €. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide DE PARTICIPER à hauteur de 494,40 € aux frais de transport « piscine » et DE VERSER au Sou des écoles laïques de Bagnols la somme correspondante.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération N°20201007 du 15 octobre 2020

OBJET : Subventions aux associations – participation cadeau de départ Mélanie LAURENT

En juillet 2020, lors du départ en mutation de Mélanie LAURENT, ATSEM, la mairie a participé au cadeau de départ de Mélanie LAURENT offert par le Sou des écoles. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide DE PARTICIPER à hauteur de 100 € et DE VERSER au Sou des écoles laïques de Bagnols la somme correspondante.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération N°20201008 du 15 octobre 2020

OBJET : Subventions aux associations – Participation 2020

La mairie a reçu au titre de l'année 2020 une trentaine de demandes de subvention. Le maire propose d'accorder les subventions suivantes pour un montant total de 5100 Euros :

Mines de liens	300 €
Ateliers révélés	150 €
Tennis Bagnols	200 €
Association EHPAD Maison Jean Borel	150 €
ADMR	1600 €
EBBO	500 €
GRS Ruban Beaujolais	500 €
Cap Générations	200 €
ABC Bibliothèque	1500 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide D'OCTROYER les subventions susmentionnées et DE VERSER aux associations les sommes correspondantes.

La délibération est adoptée par 13 voix POUR et 2 personnes n'ont pas pris part au vote.

Délibération N°20201009 du 15 octobre 2020

OBJET : Subventions aux associations – Subvention exceptionnelle EBBO – Covid-19

L'association de basket EBBO (Entente Bagnols Bois d'Oingt) a sollicité en date du 27 mai 2020 une demande de subvention exceptionnelle au titre de soutien à la vie associative dans le cadre d'une situation difficile liée à la crise COVID-19. Le maire propose d'octroyer une subvention exceptionnelle d'un montant de 500 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide D'OCTROYER la subvention exceptionnelle susmentionnée et DE VERSER à l'EBBO la somme correspondante.

La délibération est adoptée par 14 voix POUR et 1 personne ne prend pas part au vote,

COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR DÉLÉGATION

Le maire présente les demandes préalables de travaux reçues en mairie. Aucune décision n'a été prise par délégation par le maire depuis le conseil municipal du 3 septembre 2020. Le maire présente les arrêtés réglementaires suivants pris depuis le 3 septembre 2020.

INFORMATIONS DES COMMISSIONS MUNICIPALES

AMENAGEMENT DES BÂTIMENTS ET DES ESPACES PUBLICS

- Les projets d'aménagement sont en cours de priorisation.
- Création d'un groupe de travail « organisation mairie, agence postale communale et services publics ».
- Boucles Géopark : tous les poteaux ont été installés et fléchés ; un plan de ces parcours va être publié ; le projet de table d'orientation avance avec un nouveau BAT sur la partie impression.
- Extension de la ZA des Bruyères : commercialisation de tous les lots, demande de permis de construire en cours.
- Les vitraux ont été posés dans la Chapelle Saint-Roch.
- Les porte-vélos sont posés place du Château.

ACTION SOCIALE

- Le Repas des Aînés inter-villages est annulé du fait de la situation sanitaire et il a été proposé à chaque Aîné (+70 ans) de recevoir un colis de fin d'année. Le fichier des Aînés est à jour.

AFFAIRES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES

- Bon fonctionnement et bonne relation avec l'école avec beaucoup de souplesse et d'engagement des agents municipaux ; le conseil d'école se tiendra mardi 3 novembre.

- Effectif en hausse à la cantine : + de 50 repas servis chaque jour.
- Beaucoup de difficultés avec le logiciel gérant la facturation et les inscriptions périscolaires mais des solutions sont en cours.
- Une prise de contact individuelle est prévue avec les familles concernées par des impayés.
- Accueil de 2 stagiaires à l'école.

GESTION DES SALLES COMMUNALES

- Protocole sanitaire et sens de circulation affichés dans les salles communales

VOIRIE ET ENTRETIEN DES BÂTIMENTS ET ESPACES PUBLICS

- Gestion courante et travaux réguliers pour l'entretien des bâtiments et des espaces publics.
- Programmation de travaux de remplacement des fenêtres et des portes des bâtiments publics et demandes de subvention (économie d'énergie) pour les mener à bien.
- Des travaux de voirie sont programmés en 2021 rue de la Pompe en lien avec les travaux du SAVA ; voir avec le SYDER si on peut les associer avec des travaux d'enfouissement des lignes électriques.
- Les pigeons du Bourg sont une nuisance gênante non maîtrisée. Réflexions et actions en cours.
- Commande mutualisée de fioul prévue en cours d'hiver. Contacter : laurent.gay@bagnols.net

FLEURISSEMENT

- Obtention d'une subvention « Haie Champêtre » auprès de la CCBPD pour plantation de 60 mètres.

INFORMATION COMMUNICATION

- Constitution d'un comité de relecture pour le bulletin annuel qui devrait sortir en Janvier 2021.

PROJET « RÉNOVATION DE L'ÉGLISE SAINT-BLAISE »

- Rencontre le 16/10 sur les objets protégés de l'église.

FINANCES

- Des délibérations modificatives du budget seront prises lors du prochain conseil municipal et la commission Finances recevra le percepteur le 23 octobre.

PROJET « LE PLAN 3 »

- Toute relation entre Bouygues Immobilier et la commune sur ce sujet est terminée. Les réflexions reprennent sur la base des études déjà réalisées pour construire un projet de long terme.

RELATIONS EXTÉRIEURES

- Le maire souligne l'importance pour Bagnols que les conseillers municipaux participent de manière active aux commissions et groupes de travail de la CCBPD.

INFORMATIONS DIVERSES

- Horaires d'ouverture au public de la mairie depuis le 14 septembre 2020 : Lundi 9h-12h, Mardi 9h-12h et 14h30-18h, Mercredi 9h-12h, Vendredi 14h30-18h.
- La fibre est attendue à Bagnols courant 2021.
- Rappel : les poubelles doivent être rangées hors du domaine public en dehors des ramasses.
- Le maire et Thierry TRONCY ont reçu l'association Cévidorées.
- Une enquête publique est en cours pour l'implantation d'un site de méthanisation à Lentilly.
- Passage à niveau de Légny-Les Ponts Tarrets strictement fermé à la circulation du 26/10 au 30/10 18h.
- Pour information, le conseil se réunira en commission générale le 12 novembre.
- **Prochain conseil municipal : jeudi 3 décembre 2020**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h50.

La secrétaire de séance,



Audrey BARON-GUTTY

Le Maire,



Jean-François FADY

